



## Robinet arrêt avant compteur défectueux fuite importante

-----  
Par Bmandy

Bonjour,

Nous avons une résidence secondaire dans le Loiret, chaque hiver nous mettons les colonnes d'eau en hors gel, c'est-à-dire que nous fermons le robinet d'arrêt avant compteur et nous laissons un robinet ouvert dans la maison afin d'y laisser de l'air pour éviter le gel des tuyauteries.

Après 3 mois d'absence, quand nous sommes descendus ce week-end, le robinet d'arrêt n'a pas joué son rôle et a laissé passer l'eau après compteur. Soit une consommation de plus de 9000m<sup>3</sup>, sachant que nous consommons au mieux 15m<sup>3</sup> par an.

J'ai alerté le garde champêtre qui ne pouvait pas se déplacer pour changer le robinet, donc RDV fixé au 01/03 et fermeture de la vanne extérieure par ses soins.

Ma question est la suivante : comment et qui va payer la facture des 9000m<sup>3</sup> écoulés ?? Et quel est mon recours face à ce dysfonctionnement venant du robinet avant compteur qui est à la charge de la mairie ?

Vous remerciant par avance de votre éclaircissement.

Bien cordialement.